

Titre *Responsable de la chaîne logistique* 311p certifié par l'Etat inscrit au RNCP niveau 2

(Arrêté du 26 septembre 2016 publié au J.O. du 4 octobre 2016) en partenariat avec l'Ecole Supérieure des Pays de Loire



Domaines de compétence

Cette formation conduit à une qualification professionnelle dans le domaine logistique au sein d'une entreprise prestataire de services (transport, stockage...). Le responsable de la chaîne logistique intervient aussi dans des structures types centrales d'achat ou de distribution où il met à profit ses compétences de négociation et de gestion des flux.

Postes et fonctions visés

Chef de groupe exploitation, responsable entrepôt, responsable logistique, responsable méthodes, ordonnancement et planification, acheteur ou responsable approvisionnement, responsable gestion des stocks.

Conditions d'accès

Etre titulaire d'un diplôme niveau Bac + 2 ou avoir validé 120 ECTS.

Profil du candidat

Sens du contact et du relationnel, esprit d'équipe, organisé, rigoureux, dynamique, tenace, résistant au stress, mobile et disponible



PROGRAMME

UE Activité logistique

- Gestion des stocks
- Gestion des entrepôts
- Outils d'aide à la décision
- Achat
- Supply Chain Management
- Transport
- Démarche qualité
- Développement international
- Politique commerciale et relations clients
- Etude de cas UE

UE Applications professionnelles

- Anglais
- Outils informatiques du manager
- Dossier professionnel
- Pratique professionnelle en entreprise

UE Activité managériale

- Communication et relations professionnelles
- Management des hommes et des organisations
- Négociation
- Etude de cas UE

UE Activité gestionnaire

- Contrôle budgétaire
- Business plan financier
- Pilotage de l'activité commerciale
- Droit du travail
- Droit du transport
- Santé et sécurité au travail
- Etude de cas UE

Rythme de la formation

Formation en 12 mois
2 jours de formation par semaine
(3 jours en entreprise
(contrat de professionnalisation ou stage)

Rémunération

Rémunération des alternants de moins de 26 ans comprise entre 55 et 80% du SMIC (sauf accords de branche plus favorables au salarié).

Informations & préinscriptions

Préinscription en ligne : www.institut-superieur-sully.com